

À REMPLIR PAR LE MÉDECIN

Pass' sports & bien-être

CERTIFICAT DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE SPORTIVE

Je soussigné(e),

Docteur :

Lieu d'exercice:

Date : / /

Certifie avoir examiné, le (la) jeune

Nom, Prénom :

Né(e) le :

Ce jour, il (elle) pèse : et mesure :

Et n'avoir constaté à ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant l'initiation à la pratique d'activités sportives organisées dans les ateliers tremplins "Pass'sports & bien-être".

Signature et cachet du médecin :



Du 4 mars au 5 juillet 2019

Activités terrestres et aquatiques

Renseignements et inscriptions :

DIRECTION DES SPORTS

Hôtel de Ville

Place de l'Europe - 39100 Dole

Tél. 03 84 79 79 91 - sports@dole.org





Sylvette Marchand
Maire-adjointe chargée
des politiques sportives

“ La Ville de Dole propose un programme d’animations basé sur des activités physiques et sportives à destination des enfants de 7 à 15 ans .
L’objectif recherché est d’éveiller chez eux le plaisir de bouger avec comme support des situations ludiques visant à :
- donner aux enfants le goût de pratiquer une activité quelle qu’en soit la forme,
- les faire progresser à leur rythme tout en les sensibilisant à la gestion de l’effort,
- les inciter à intégrer l’activité physique dans leur quotidien.
C’est en effet à tout âge que de saines habitudes peuvent être adoptées pour vivre en bonne santé. Alors, n’hésitez pas, laissez vos enfants devenir acteurs de leur santé ! ”

Le Pass' sports & bien-être, c'est quoi ?

C'est un dispositif de prévention destiné aux jeunes de 7 à 15 ans, qui souhaitent découvrir de nouvelles activités et prendre plaisir à bouger. C'est un atelier tremplin qui a pour objet d'accompagner chaque jeune à devenir autonome, dans ses activités physiques et être pleinement acteur de sa santé. Des interventions de spécialistes auront lieu au cours des 3 cycles proposés, de mars à juillet 2019. Vous pouvez inscrire vos enfants à un ou plusieurs cycles, et pour chaque âge, à un seul ou aux deux créneaux proposés.



C'est quand et combien ?

- 1^{er} cycle** : du 4 mars au 12 avril = 30 €
- 2^{ème} cycle** : du 29 avril au 31 mai = 25 €
- 3^{ème} cycle** : du 3 juin au 5 juillet = 25 €



Pour que votre enfant puisse faire du sport dans de bonnes conditions, n'oubliez pas quelques règles de bases :
survêtement ou short,
chaussures de sport adaptées
et bouteille d'eau.

Retrouvez-nous ici :

Pour les 7-10 ans

LUNDI DE 17H À 18H : Parcours ludiques
ou jeux de ballons
Manège de Brack

MERCREDI DE 14H À 15H30 : Marche,
vélo et jeux ludiques
Salle Roger Bambuck ou extérieur

Pour les 11-15 ans

MERCREDI DE 15H30 À 17H : Marche
et jeux ludiques
Salle Roger Bambuck ou extérieur

JEUDI DE 17H À 18H : Multi activités
(badminton, jeux de ballons, parcours...)
Gymnase du COSEC (Mesnils-Pasteur)

+ *activités aquatiques proposées en juin et juillet*

PARENTS

Pass' sports & bien-être

Coupon à remettre au Service des sports de la Ville de Dole
par courrier postal ou par mail

Je soussigné(e),

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse complète du responsable légal :

Téléphone obligatoire : Portable :

Email :

Nom et prénom de l'enfant :

Date et lieu de naissance :

Nom de l'école :

Nom de l'enseignant d'EPS (ou intervenant) :

- Autorise l'enfant à pratiquer des activités sportives proposées dans le Pass' Sports & bien-être : OUI NON
- Atteste que l'enfant nommé ci-dessus bénéficie d'une ASSURANCE responsabilité civile : OUI NON
- Autorise les organisateurs à prendre des mesures nécessaires, durant l'accueil de l'enfant, en cas d'URGENCE MÉDICALE : OUI NON
- Atteste avoir pris connaissance du montant d'adhésion par cycle, ou pour l'ensemble des cycles, payable impérativement avant que l'enfant ne participe aux activités (chèque à l'ordre de l'OMS) : OUI NON
- Aide mon enfant, avec les conseils de l'éducateur, à trouver un club de sport durant l'année pour une inscription à la rentrée prochaine OUI NON
- Autorise mon enfant à rentrer seul : OUI NON

Fait à, le

Signature des responsables légaux,